

Marseille, le 1^{er} février 2022

M. Antoni FERRER
GIDIVE CENTER PALAMOS
Carrer President Macia 70
17230 PALAMOS
ESPAGNE

Objet : Agrément SCIA

Monsieur,

Nous accusons réception de l'ensemble de votre dossier de demande d'agrément, des documents qui y étaient joints, ainsi que du montant du droit annuel d'agrément, soit : 84 euros pour l'année 2022/2023.

Votre établissement commercial est donc agréé à notre Fédération à partir de ce jour, pour la saison en cours, et a été enregistré sous le numéro :

N° 23 01 056 C

Pour tout renseignement ou problème que vous pourriez rencontrer (licences, brevets...) vous pouvez nous adresser un mail à l'adresse suivante : contactscia@ffessm.fr

Nous vous rappelons que pour l'organisation des brevets de niveau 4 et d'encadrant, vous devez prendre contact directement avec la Commission Technique Nationale dont voici les coordonnées : presidentctn@ffessm.fr

Nous tenons à vous communiquer, ci-après, quelques précisions sur notre Licence Fédérale : un seul mode de délivrance est désormais disponible : la saisie sur Internet.

Notre licence fédérale donne à vos adhérents les avantages suivants :

- Possibilité de pratiquer la pêche sous-marine sur tout le littoral métropolitain y compris la Corse, les Départements et les Territoires d'Outre-Mer, en fonction de la réglementation locale.
- Possibilité de passer les divers brevets fédéraux.
- Possibilité de souscrire un abonnement à la Revue Fédérale "SUBAQUA" au tarif préférentiel de 26 euros (pour 6 numéros).
- Couverture en Assurance Responsabilité Civile aux Tiers en cas d'accident occasionné à autrui dans la pratique des activités subaquatiques et en Défense et Recours.
- Possibilité de participer aux compétitions sportives officielles organisées sous le patronage de la Fédération.
- Possibilité de souscrire, par votre intermédiaire, une assurance individuelle complémentaire et Garantie d'Assistance à des conditions avantageuses.

Nous vous précisons que, lors de toutes manifestations sportives, vous devez faire souscrire vos compétiteurs à l'assurance individuelle complémentaire (catégorie 1 minimum).

IMPORTANT

Nous vous précisons que vous devez **nous communiquer**, dans les meilleurs délais, **tout changement pouvant** survenir au sein de votre structure, à savoir :

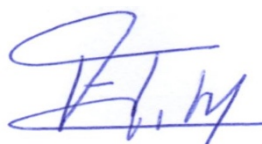
- son adresse,
- sa dénomination,
- la personne responsable.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Frédéric DI MEGLIO

Président de la FFESSM

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Di Meglio', written in a cursive style.

P.S. : Nous vous informons que votre structure est abonnée gracieusement à notre revue Fédérale "SUBAQUA"